

N° DEL/2023-145

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 11 décembre 2023**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois, le 11 décembre, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 5 décembre 2023

PRESENTS (30)

Délégués titulaires (27) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, Mme GUICHON Marion, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (3) : M. BARDOT Claude, M. DELACOURT Alain, M. LOUCHARD Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme BOUILLON Ludivine, M. CASSEZ Didier, M. DUBOIS Francis, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, M. GONCALVES Jean-François, M. LACROIX Laurent, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. VERBRUGGE Dominique.

Pouvoirs (10) :

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à Mme PAREL Audrey,
M. BACHELLERIE Jean-Louis a donné procuration à Mme AUDEGUIL Agnès,
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
M. CASSEZ Didier a donné procuration à M. DATIN Yves,
M. DUBOIS Francis a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme FORYS Claire a donné procuration à Mme CARRARA Annie,
M. GONCALVES Jean-François a donné procuration à M. COQUILLAUD Nicolas,
M. LACROIX Laurent a donné procuration à M. VILLA Olivier,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia.

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas

Objet : Convention pour l'utilisation occasionnelle d'infrastructure sportive mise à disposition

M. le Président informe le Conseil que l'École d'Application aux métiers des Travaux Publics sollicite l'attribution de créneaux d'accès au Centre Aqua récréatif afin de proposer des activités aquatiques aux élèves.

Il convient d'approuver une convention définissant les modalités et conditions de mise à disposition. L'équipement est mis à disposition à raison de 2 € par élève (prise en compte de l'effectif de la classe) et par séance.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :


- **Approuve** le projet de convention et son contenu ;
- **Autorise** M. le Président à signer ladite convention et tout avenant portant notamment sur la révision du tarif ou la définition des créneaux ;

POUR : 40

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 12 décembre 2023
Le Président,**


Carrefour de
l'Épinette
19930
Lapleau
Charles FERRÉ